



Collège

Eugène de Mazenod

Impasse du Pont de la Clue - 13011 Marseille ☎ 04.91.78.09.92
www.eugenedemazenod.org ✉ accueil@eugenedemazenod.org



ETABLISSEMENT PRIVE D'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
ASSOCIE A L'ETAT PAR CONTRAT D'ASSOCIATION

Tarifs 2026-2027

Les frais de scolarité seront prochainement établis en fonction d'un quotient familial.

A l'inscription définitive, il vous sera demandé de fournir votre relevé d'imposition N-1 et nous reviendrons vers vous pour le montant lié aux frais de scolarité, en fonction des revenus.

A ce jour le tarif est unique, selon les modalités indiquées ci-dessous, sous réserve d'augmentation.

Le financement des études ne doit pas être un frein à l'inscription pour les élèves, en cas de difficulté, nous vous invitons à prendre contact avec la cheffe d'établissement.

A l'inscription et à chaque réinscription, vous devrez signer un contrat de scolarisation et un règlement financier détaillés.

Frais inscription et réinscription	60 €	En cas de désistement ces frais restent dus en intégralité à l'établissement.
Sweat-shirt du collège <i>(uniforme lors des rassemblements)</i> obligatoire pour toutes les nouvelles inscriptions.	25 €	Possibilité d'achat d'un nouveau sweat-shirt chaque année.
Contribution financière des familles (forfaitaire et annuelle)	1070 €	Règlement mensualisé sur 10 mois (de septembre à juin)
Frais pour les activités sportives <i>(location des cars et des infrastructures sportives, facturation d'intervenants, adhésion à l'Association Sportive, achat de la licence d'affiliation à l'UGSEL)</i> Frais forfaitaires et annualisés.	15 €/mois <i>(Augmentation à prévoir)</i>	Payable sur présentation d'une facture trimestrielle téléchargeable via Ecole Directe. Réduction de 20 % appliquée pour le 2 ^e enfant et les suivants en cas de fratrie.
Études surveillées	Forfait régulier de 2 à 4 jours : 16 € Inscription occasionnelle ou 1 jour régulier : 8 € / jour	Étude proposée de 17h15 à 18h15 les lundis, mardis, jeudis et vendredis sur inscription. Accueil gratuit de 7h45 à 8h20. Permanence gratuite de 8h20 à 9h20 et de 16h à 17h15.

Activités périscolaires (Optionnelles et en nombre de places limitées)	Atelier théâtre : 200 €/ an Autres ateliers (chorale, mosaïque, jeux maths, journal...) : gratuits		Règlement mensualisé sur 10 mois (de septembre à juin).
Demi-pension	Inscription régulière (demi-pensionnaire)	7,00 € /repas	Le règlement s'effectue en même temps que le règlement de la contribution des familles.
	Inscription occasionnelle (externe)	8,00 € /repas	
Assurance	L'Établissement a souscrit un contrat groupe d'assurance scolaire auprès de SAINT-CHRISTOPHE ASSURANCES, sans surcoût pour les familles.		Il est également demandé une attestation d'assurance responsabilité civile.
Cotisation APEL (Association des parents d'élèves)	31 € par famille / an		Adhésion facultative ; les familles qui ne souhaitent pas y adhérer seront invitées à le signaler par mail au service comptable.

S'ajoutent aux frais de scolarité, le financement :

- des fournitures personnelles des élèves (feuilles de copies, stylos, cahiers, calculatrice, etc.), les livres de lecture et les fichiers d'activités obligatoires fournis aux collégiens en début d'année,
- d'une partie de certaines sorties scolaires,
- des voyages scolaires organisés en France ou à l'étranger.

En début d'année, un ordinateur portable est prêté aux élèves par le CD13, et des manuels scolaires sont fournis pour l'année scolaire en échange d'un chèque de caution de 150 €. Ce chèque n'est pas encaissé et sera restitué si les manuels scolaires sont tous rendus en bon état.

Le salaire des enseignants est pris en charge par l'État.